



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E123078

VALABLE JUSQU'AU 28/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 38 112

Raison sociale : LES MAISONS HARMONY

Sigle : LES MAISONS HARMONY

264 RUE ALFRED ROUGEMONT
62370 AUDRUICQ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 385163357

Siret : 385 163 357 00028

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 0034457

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 325586E1209000/001328492/103

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1209000001328492

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 03 21 36 90 60

Portable :

Site Internet : www.maisonsharmony.com

E-mail : maisons.harmony@gmail.com

Responsabilité légale :

DELIASSUS NICOLAS PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	01/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/07/2023
o Fenêtres de toit	05/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/04/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.